

LE DEVOIR

Vol. CVIII N° 3

LE DEVOIR, LE JEUDI 12 JANVIER 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



SEITH WENIG ASSOCIATED PRESS

Donald Trump a rencontré, mercredi à New York, les représentants de la presse pour la première fois depuis des mois. Mais certains journalistes, comme celui de CNN, étaient interdits de questions lors de la première conférence de presse du président désigné.

Un président en colère

Donald Trump réfute les allégations concernant ses relations avec le Kremlin, s'attaque à la presse et sème le doute sur le renseignement américain

LISA-MARIE GERVAIS

Chassez le naturel, il revient au galop. Fidèle à lui-même, c'est un Donald Trump sur la défensive, et menant une contre-attaque, qui a répondu aux questions des journalistes lors de la conférence de presse tenue mercredi midi, la première depuis plusieurs mois. Une conférence de presse à l'image de la campagne qu'il a menée: remplie de déclarations à l'emporte-pièce, de coq-à-l'âne et d'une attitude méprisante l'égard de plusieurs médias.

Il faut dire que depuis que la presse américaine a révélé que la Russie pourrait détenir des informations « compromettantes » contre lui — notamment sur des rencontres avec des prostituées à Moscou —, le futur président des États-Unis était attendu de pied ferme par les journalistes. « Je pense que c'est scandaleux, scandaleux que les agences de renseignement

aient permis [la publication] d'une information qui s'est révélée être erronée et fautive », s'est défendu sur un ton menaçant l'homme d'affaires de 70 ans, visiblement très en colère.

Bombardé de questions sur ce nouveau sujet chaud, qui n'est étayé (rappelons-le) d'aucune preuve solide, il s'est contenté de nier les faits allégués, en fustigeant des médias comme Buzzfeed — ce « tas d'ordures » — qu'il accuse d'avoir manqué de professionnalisme. Donald Trump s'en est aussi pris à CNN — la querelle ne date pas d'hier —, refusant de donner la parole à son correspondant. « Non, pas vous! Votre organisation est horrible. Taisez-vous! Non, je ne vous donnerai pas de question », a-t-il dit en colère.

Il faut être très prudent avec ces allégations, a insisté Rafaël Jacob, chercheur associé à la

VOIR PAGE A 8 : COLÈRE

« Je pense que c'est une honte que des agences de renseignement permettent la diffusion d'informations fausses, comme si on était dans l'Allemagne nazie »

Lire aussi ▶ Trump devant les caméras. Autres textes en pages A 4 et A 5

Un (très) mauvais moment à passer. L'éditorial de Guy Taillefer. Page A 6

PARTI QUÉBÉCOIS

Franciser sans diviser

Jean-François Lisée abandonne des pans du projet de loi 14 pour mener les combats les plus productifs, dit-il

ROBERT DUTRISAC

À fin de ne pas diviser la population québécoise, le Parti québécois de Jean-François Lisée larguera une bonne partie des éléments du projet de loi 14 du gouvernement Marois visant à renforcer la loi 101, ne retenant que l'essentiel aux yeux du chef péquiste: soumettre les entreprises de 25 à 49 employés à la Charte de la langue française.

« Je veux des victoires. Je ne veux pas avoir raison sur tout. Il faut choisir ce qui est le plus productif, ce qui va donner plus de résultats pour le français », a affirmé Jean-François Lisée au cours d'une entrevue éditoriale au *Devoir* où il a présenté les mesures pour renforcer la langue française contenues dans la nouvelle « proposition principale » du parti. Ce nouveau programme, qui remplace la proposition principale adoptée en 2011 sous Pauline Marois, sera présenté au Conseil national du PQ samedi à Québec.

« Il y a des mesures qui peuvent avoir du sens, qui peuvent se démontrer mais qui donnent très peu de rendement, de résultats, mais beaucoup de division », a souligné le chef péquiste.

Il en veut pour exemple une disposition du projet de loi 14 qui aurait enlevé le statut de municipalités bilingues à celles qui ne comptaient plus un nombre suffisant de citoyens anglophones. Ce droit institutionnel, octroyé au moment de l'introduction de la Charte de la langue française en 1977, est « un symbole », estime Jean-François Lisée, puisqu'une municipalité qui n'a pas de statut bilingue peut tout de même choisir de s'adresser en anglais à ses habitants, comme c'est le cas de Montréal. « Le coût politique d'enlever ce symbole n'est absolument pas compensé par un gain net dans la francisation au Québec. »

L'autre mesure coercitive que Jean-François Lisée veut abandonner, c'est de retirer aux militaires francophones basés au Québec le privilège d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. « Est-ce qu'il faut dépenser du capital politique

VOIR PAGE A 8 : FRANCISER

Lire aussi ▶ Le souvenir de Sandra La chronique de Michel David. Page A 3

Également, une entrevue vidéo de notre chroniqueur avec le chef péquiste sur nos plateformes numériques

AUJOURD'HUI



Culture ▶ Une pluie d'éloges.

Michel Bissonnette, le nouveau vice-président des services français de Radio-Canada, suscite l'admiration de ses anciens collègues. Page B 8



Avis légaux.....	B 4
Décès.....	B 6
Météo.....	B 3
Mots croisés.....	B 3
Petites annonces.....	B 6
Sudoku.....	B 8

La douleur de survivre

Comment vit-on après avoir si intimement côtoyé la mort, demande Tim Murphy dans *L'immeuble Christodora*, roman choral à la mémoire de ceux que le sida a emportés

DOMINIC TARDIF
à New York

« Nous avions 25, 30, 35 ans et nous étions constamment au salon funéraire. Pense un peu à ça: chaque mois, un autre de tes amis, de tes connaissances, qui meurt et que tu dois contempler dans son cercueil. Ce n'est pas étonnant que plusieurs d'entre nous aient vécu leur propre version du stress post-traumatique au tournant des années 2000 », raconte Tim Murphy, 47 ans, au sujet des ravages du VIH/sida. « C'était impossible de complètement y échapper! Ce n'est pas comme maintenant, avec toutes ces pilules pour éviter de transmettre l'infection ou pour rester en santé. La maladie était omniprésente, elle me faisait peur, mais je n'en savais rien », poursuit-il en alternant entre l'anglais et un



CHRIS GABELLO

On peut entendre l'auteur de *L'immeuble Christodora*, Tim Murphy, lire un extrait de son œuvre sur nos plateformes numériques.

VOIR PAGE A 8 : SIDA

ACTUALITÉS

Montréal pourrait renoncer aux luminaires controversés

L'administration Coderre rendra sa décision la semaine prochaine au sujet des lumières DEL (diodes électroluminescentes) dont elle veut doter ses 132 000 lampadaires. Mais le maire a admis mercredi qu'il pourrait renoncer aux luminaires à 4000 kelvins (K) qui suscitent la controverse. Bien que la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal ait récemment statué que les DEL ne présentaient pas de risques pour la santé de la population, les doutes subsistent. Plusieurs villes, dont Toronto, Sherbrooke et Chicago ont écarté les DEL de 4000 K afin d'opter pour des luminaires de 3000 K ou moins. « Il y a une question de sécurité, d'environnement et de santé », a dit le maire Denis Coderre. *Le dossier n'est pas bouclé. La semaine prochaine, on va prendre une décision finale.*

Le Devoir

Vote de confiance chez les cols bleus de Montréal

La tension est vive au sein du syndicat des cols bleus de Montréal. Les 6500 syndiqués seront appelés à se prononcer, jeudi, sur la confiance qu'ils accordent à leur présidente, Chantal Racette, et aux membres de son exécutif. Le vote de confiance se déroulera de 6 h à 20 h au sous-sol de l'église Saint-Arsène, située au 1025 de la rue Bélanger. Ce vote survient deux jours après que quatre dirigeants du syndicat ont été condamnés à payer 103 000 \$ pour un outrage au tribunal à la suite d'un débrayage illégal. Le 10 décembre dernier, les membres avaient désavoué leur présidente dans une proportion de 50,5% lors d'une assemblée. Selon ce qu'a rapporté *Le Journal de Montréal* le mois dernier, M^{me} Racette est soupçonnée d'avoir fait installer des GPS sur les véhicules de deux directeurs syndicaux en novembre dernier afin de vérifier leurs déplacements.

Le Devoir

La Colombie-Britannique dit oui à Trans Mountain

Victoria — La Colombie-Britannique a donné son feu vert, mercredi, au projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain. Le gouvernement fédéral avait déjà approuvé le projet de Kinder Morgan — d'une valeur estimée à 6,5 milliards de dollars — à la fin de 2016, après que l'Office national de l'énergie eut donné son accord conditionnel au respect de 157 conditions. Le mois dernier, la première ministre Christy Clark avait déclaré que les cinq conditions fixées par son gouvernement pour qu'il donne son aval au projet étaient presque remplies. Peu après avoir annoncé l'approbation de Trans Mountain par son gouvernement, mercredi, M^{me} Clark a indiqué que ces cinq critères étaient respectés. L'expansion de Trans Mountain vise à tripler la capacité de l'oléoduc actuel, qui relie une localité située près d'Edmonton, à Burnaby, en Colombie-Britannique.

La Presse canadienne

Les sanctions russes contre Freeland n'impressionnent pas

Ottawa — Pas question de retirer les sanctions canadiennes contre la Russie en échange de la levée de l'interdiction de voyage dont fait l'objet la ministre des Affaires étrangères, a tranché son bureau. « *Aucune levée de sanctions contre la Russie n'est prévue* », a signalé mercredi dans un courriel une porte-parole de la nouvelle diplomate en chef du Canada. La ministre figure parmi les 13 Canadiens qui ont été inscrits en mars 2014 sur la liste noire du Kremlin en guise de représailles aux sanctions que le Canada a imposées après l'annexion de la Crimée par la Russie. Dans un article publié un peu plus tôt, mercredi, l'agence de presse gouvernementale russe Sputnik rapportait que le régime Poutine pourrait retirer M^{me} Freeland de cette liste en échange d'un retrait de ces sanctions.

La Presse canadienne

CONTENU COMANDITÉ PAR UNE COMPAGNIE DE RECHERCHE PHARMACEUTIQUE

DES TRAITEMENTS NOVATEURS DONNENT DE L'ESPOIR AUX PATIENTS ATTEINTS DE LA MALADIE DE CROHN



Kate Murray et son fils ont créé leur fondation *Robbie's Rainbow* afin d'apporter un soutien aux enfants et leur famille atteints par la maladie de Crohn et de la colite ulcéreuse.

Robbie Murray, maintenant âgé de 14 ans, se souvient très bien de sa première année du primaire, une année marquée par la douleur.

« C'était il y a très longtemps, dit-il, mais je me souviens de la fatigue et du manque d'énergie. J'avais presque toujours mal au ventre et je n'avais pas faim du tout, alors je perdais du poids. »

« Il maigrissait à vue d'œil, dit sa mère, Kate Murray. Entre les courses folles jusqu'aux toilettes, la seule chose qui lui permettait de se sentir mieux était de s'allonger sur le divan dans la classe. »

Très vite, Robbie était trop malade pour aller à l'école. Paniquée parce qu'elle ne pouvait rien faire pour son fils, Kate a demandé à leur médecin de famille de les orienter vers un pédiatre spécialisé dans les maladies de l'intestin.

« C'est à partir de ce moment-là que tout a changé, dit-elle. Les symptômes de Robbie ont finalement été pris au sérieux. »

Robbie a reçu un diagnostic de maladie de Crohn après avoir été admis à l'hôpital Sick Kids de Toronto et subi une batterie de tests médicaux.

« Nous savions enfin ce qui ravageait le corps de mon fils », dit Kate.

Les médecins l'ont assuré qu'avec un traitement qui convenait à son fils, la maladie pourrait être prise en charge. « Après avoir fait l'essai de bon nombre de médicaments, Robbie a eu une autre poussée. »

Pendant des mois, Robbie était alité et ne participait plus aux activités sociales. « Il refusait même de se joindre à nous à table pour les repas. Manger lui faisait trop mal. »

Éventuellement, l'équipe de soins de santé de Robbie a trouvé un traitement auquel sa maladie de Crohn répondait.

« Ce traitement a fait toute la différence, dit Kate. Après cinq ou six traitements, nous avons retrouvé notre Robbie. Il se joignait à nouveau à nous pour les repas et il a recommencé à interagir avec ses amis. »

« J'ai l'impression que ça a pris beaucoup de temps avant de trouver le bon traitement pour moi, mais quand ils l'ont finalement trouvé, ça a été tout un soulagement », dit Robbie.

Tout comme Robbie, Ryan Nesbitt, âgé de 22 ans, est atteint de la maladie de Crohn depuis qu'il est tout jeune. Il aura fallu 13 ans pour trouver le médicament qui fonctionne pour lui, et qui lui permet de rester stable à ce jour.

Ryan, un cinéaste nouvellement diplômé de l'Université Ryerson à Toronto, a travaillé en collaboration avec Crohn et Colite Canada dans le but de créer un documentaire sur la maladie intestinale inflammatoire.

« C'est un film au ton léger, présenté en langage simple, comme s'il s'agissait d'une conversation, explique-t-il. Il y a

aussi de l'animation pour rendre le tout plus amusant. L'idée est de sensibiliser les gens à cette maladie et de faire en sorte que plus de gens comprennent ce dont il s'agit. Plus il y aura de personnes qui connaîtront la maladie, mieux ce sera. »

« Après toutes ces épreuves, ce serait horrible d'avoir à changer de médicament, puisque celui-ci fonctionne », dit Ryan lorsqu'on lui demande ce qu'il pense d'un changement de thérapie.

Trouver un soulagement constant plus tôt pour les jeunes patients est un des principaux objectifs de Children with Intestinal and Liver Disorders (C.H.I.L.D.), selon sa présidente et directrice générale, Mary Parsons. En partenariat avec les Instituts de recherche en santé du Canada, C.H.I.L.D. a établi un réseau qui a « changé le paysage de la recherche au Canada », dit-elle.

« Les enfants atteints de la maladie de Crohn commencent généralement par un protocole de traitement et, si ça ne fonctionne pas, ils passent à un autre protocole, et ainsi de suite, dit-elle. Cependant, grâce au Réseau canadien sur les maladies inflammatoires de l'intestin chez l'enfant : partenariat entre les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et la Fondation C.H.I.L.D., une biopsie peut être faite chez un enfant et une "boule d'intestin" est créée en laboratoire. On peut tester des médicaments sur cette "boule". En gros, il est désormais possible de faire ces essais en laboratoire plutôt que sur l'enfant. »

Crohn et Colite Canada souligne l'importance de la recherche dans le but d'aider les quelque 250 000 personnes qui sont atteintes de maladies intestinales inflammatoires au Canada.

Angie Specic, vice-présidente du marketing et des communications, dit : « Notre mission est de trouver un traitement curatif et d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de ces maladies, ainsi que toutes les personnes, familles et amis, qui sont touchées. »

« Un patient peut mettre très longtemps à atteindre la stabilité, ajoute-t-elle. Avoir accès au bon traitement est donc d'autant plus important. Voilà pourquoi nous demandons une meilleure couverture. »

Robbie se bat maintenant pour les autres enfants qui souffrent de la maladie de Crohn et de la colite ulcéreuse, tout en se préparant à entrer à l'école secondaire.

Dans le but d'aider toutes les familles touchées par ces maladies à obtenir le soutien dont elles ont besoin, la famille Murray a mis sur pied Robbie's Rainbow. Grâce à cette œuvre caritative, Robbie a commencé à aider les autres tout en cherchant la stabilité et la normalité que tous les enfants devraient pouvoir savourer.

Il y a beaucoup d'options de traitement pour les maladies auto-immunes. Tous les traitements offrent des avantages thérapeutiques, mais comportent aussi des risques qui peuvent être graves. Les risques et les avantages peuvent être différents pour chacun. Si vous êtes atteint de la maladie de Crohn ou de la colite ulcéreuse, parlez à votre médecin des traitements qui pourraient vous convenir.

Tout comme pour Robbie, il est important que tous les patients prennent leur situation en main et aient le contrôle de leur thérapie.

ACTUALITÉS

Le souvenir
de Sandra

MICHEL DAVID



En 2013, la CAQ avait fait tout un cirque à propos de la petite Sandra, fille d'un militaire blessé en Afghanistan, qui faisait partie de ces enfants de soldats francophones auxquels le gouvernement Marois voulait retirer le privilège de fréquenter l'école anglaise.

Au cours du débat sur le projet de loi 14, qui se voulait une «nouvelle loi 101», le député de La Peltrie, Éric Caire, lui-même un ancien membre des Forces armées, soutenait que les sacrifices consentis sur les champs de bataille justifiaient une exception à la règle que devaient respecter tous les autres francophones du Québec. Il faut aussi dire que sa circonscription abrite la base de Valcartier.

Le plus étonnant avait été de voir le rédacteur en chef de la *Revue juridique* des étudiants en droit de l'Université Laval dénoncer la «cruauté» du PQ, invoquant la considération due «aux fils et aux filles des héros de guerre». La ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane de Courcy, voyait plutôt dans ce privilège l'équivalent des «écoles passerelles», qui permettaient aux mieux nantis d'acheter le droit d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise moyennant un coûteux séjour dans un établissement non subventionné.

L'exemption prévue dans la loi 101 visait à l'origine les enfants de soldats anglophones affectés temporairement à une base en territoire québécois et avait été indûment étendue aux francophones, mais M. Caire accusait plutôt le PQ de chercher à créer «un conflit autour du drapeau canadien» pour promouvoir la souveraineté.

Il est vrai que des militaires francophones peuvent être mutés dans des provinces anglophones, mais l'armée canadienne a précisément fait en sorte que leurs enfants puissent fréquenter une école française. Il y en a une à proximité de 24 des 25 bases canadiennes, l'exception étant celle de Gander à Terre-Neuve. Il est pour le moins paradoxal que le gouvernement du Québec sabote ces efforts en les incitant plutôt à choisir l'école anglaise.

Jean-François Lisée, qui faisait partie du gouvernement Marois, convient volontiers qu'il y a là une incongruité, mais il a néanmoins décidé de ne pas inclure cette disposition du projet de loi 14 dans la «proposition principale» qui sera soumise au conseil national en fin de semaine prochaine. Inévitablement, la CAQ referait le même débat qu'à l'époque et le chef du PQ estime que le coût politique serait trop élevé, compte tenu du faible rendement en matière de francisation. «Il faut choisir ses combats», a-t-il fait valoir mercredi au cours d'une entrevue au *Devoir*.

Il fait le même calcul dans le cas des municipalités auxquelles la loi 101 avait reconnu un statut bilingue. Le gouvernement Marois projetait de leur retirer ce statut si la proportion de résidents anglophones tombait sous la barre des 50%, mais M. Lisée y a renoncé. Selon lui, ce serait «beaucoup de divisions pour peu de résultats». Il aurait pu ajouter qu'une telle mesure, qui avait déclenché l'ire de la communauté anglophone il y a cinq ans, compromettrait d'entrée de jeu la reprise du dialogue qu'il dit souhaiter.

Il reconnaît aussi qu'il n'est pas normal que la moitié des allophones choisissent de s'inscrire au cégep anglais après avoir fait leurs études primaires et secondaires en français, mais étendre les dispositions de la loi 101 au niveau collégial, comme l'avait résolu le congrès d'avril 2011, lui apparaît trop périlleux sur le plan politique.

Il est vrai que des mesures comme l'obligation pour les immigrants d'avoir une connaissance suffisante du français avant d'être admis au Québec, l'extension des programmes de francisation aux entreprises de 25 à 49 employés ou encore l'enseignement obligatoire du français dans les cégeps et universités de langue anglaise semblent nettement plus porteuses. Les délégués au conseil national devraient leur faire bon accueil, mais l'«ouverture» de M. Lisée à la communauté anglophone l'a toujours rendu suspect aux yeux de certains.

En 1996, on avait vu en lui le mauvais génie qui avait inspiré à Lucien Bouchard son fameux discours au théâtre Centaur, alors qu'au lendemain du référendum de 1995 les militants péquistes étaient plutôt d'humeur à revenir aux dispositions originelles de la loi 101.

En février 2013, Jacques Parizeau avait dénoncé son «bon-ententisme» quand il avait dit trouver souhaitable que les proposés aux stations de métro particulièrement fréquentées par des anglophones, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes, soient en mesure de leur répondre dans leur langue. M. Lisée se dit toujours du même avis.

Ceux qui rêvent d'un retour à une Charte de la langue française «pure et dure» devront s'adresser ailleurs. Mais où? Le Mouvement pour un Québec français a eu beau encenser les projets de la CAQ en matière de francisation, son adhésion au Canada en limiterait inévitablement la portée.

mdavid@ledevoir.com

SANTÉ

Québec s'expose aux sanctions d'Ottawa

Les frais accessoires seront abolis le 26 janvier prochain dans la province

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Québec tient tête à Ottawa et refuse de fournir une estimation des frais accessoires facturés aux patients en clinique depuis 2014-2015.

Ottawa a déjà averti Québec que des «déductions équivalentes» aux frais payés par les patients en clinique s'appliqueraient «obligatoirement» au transfert canadien en matière de santé, et ce, même si ces frais seront désormais en majorité interdits à compter du 26 janvier prochain, comme l'a confirmé mercredi le ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Gaétan Barrette.

Dans une lettre envoyée le 11 octobre dernier, ce dernier refuse de fournir les chiffres que son homologue Jane Philpott lui avait demandés par lettre le 6 septembre précédent.

«Au sujet des dispositions de la Loi canadienne sur la santé sur la déclaration de toute surfacturation ou de tous frais modérateurs, j'aimerais vous rappeler que c'est envers l'Assemblée nationale et la population du Québec que notre gouvernement est imputable du fonctionnement du système de santé québécois», lui répond M. Barrette.

C'est le MSSS qui a envoyé une copie de la réponse du ministre Barrette au *Devoir* en réponse à une question.

Quelles conséquences?

Comment réagira Ottawa, dont les relations avec Québec sont déjà tendues au sujet des transferts en santé? Le cabinet de la ministre Philpott reste vague. «Nous avons été satisfaits de la décision du Québec de mettre fin aux frais d'utilisation. Nous avons reçu la réponse du Québec à notre demande antérieure et nous continuerons notre conversation avec eux sur cette question», a répondu son attaché de presse, Andrew MacKendrick, aux questions du *Devoir*.

Du côté de Québec, on dit «[continuer] nos démarches afin d'obtenir des transferts appro-

priés», indique l'attachée de presse de Gaétan Barrette, Julie White.

L'avocat Jean-Pierre Ménard estime que Québec s'expose à des coupes de l'ordre de 150 millions de dollars. «Le ministre se défile de ses responsabilités» en refusant de répondre aux questions du fédéral, juge-t-il. Selon lui, Gaétan Barrette «ne respecte pas la parole du Québec au détriment des patients et au profit d'un petit groupe de médecins». L'avocat croit que Québec aurait dû entamer des démarches pour recouvrer les sommes perçues auprès des patients par les médecins et les cliniques fautives.

Gaétan Barrette a déjà évoqué publiquement que les frais accessoires pouvaient s'élever à 83 millions par an, mais il n'existe pas d'évaluation indépendante officielle de ces frais.

M^e Ménard a retiré sa poursuite judiciaire contre le gouvernement fédéral, qui visait à obliger Ottawa à faire respecter la Loi canadienne sur la santé par le Québec, après qu'Ottawa eut agi dans ce dossier.

Interdiction en vigueur le 26 janvier

Annoncée le 14 septembre, c'est finalement le 26 janvier que l'interdiction de facturer des frais aux patients pour des soins de santé assurés en clinique entrera en vigueur.

Les frais seront abolis, mais les services, eux, seront-ils toujours disponibles pour les patients? Aucune entente n'est signée avec les médecins.

«Qui va payer les équipements? Il n'y a rien de prévu», a affirmé la présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), la D^{re} Diane Francoeur, lors d'une conférence téléphonique avec les journalistes. «Le ministre nous met au pied du mur et espère qu'on va plier les genoux. Ça n'arrivera pas», a-t-elle averti.

Les spécialistes se disent prêts à absorber les coûts des petites interventions, mais pas des

«équipements lourds», comme ceux utilisés en physiothérapie ou en gastro-entérologie. Ces services disparaîtront-ils des cliniques? «Aucun médecin n'est obligé d'avoir un cabinet», répond la D^{re} Francoeur. «Qu'on ouvre des plateaux techniques au public et nous allons travailler.»

Crainces pour l'accès

Bien qu'il se réjouisse de l'abolition des frais accessoires, Paul Brunet craint les effets collatéraux pour les patients. «Le ministre autant que les médecins font partie du problème et de la solution. Ils sont condamnés à réussir», affirme le p.-d.g. du Conseil pour la protection des malades. «Ce sera une faillite monumentale si les patients se retrouvent à l'urgence parce que cette guerre-là n'est pas réglée.»

L'avocat Cory Verbaudhede, qui pilote une action collective contre les cliniques et le gouvernement dans le dossier des frais accessoires abusifs, déplore que plutôt que d'abolir ces frais, Québec en autorise deux, soit le transport d'échantillons biologiques et de sang. La loi est «fragile», selon lui: «un règlement peut venir ajouter d'autres frais», rappelle-t-il.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) affirme qu'elle financera la vasectomie en cabinet à même son enveloppe globale, et qu'il ne reste à Québec qu'à entériner le tout. Divers médicaments utilisés par les omnipraticiens en cabinet, comme l'azote liquide ou des anti-inflammatoires injectables, seront fournis aux cliniques par le réseau de la santé. «Il reste de petits points à régler», indique le directeur des communications de la FMOQ, Jean-Pierre Dion, qui croit que, majoritairement, les patients auront encore accès aux services en cabinet offerts par les médecins de famille.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des juristes de l'État en grève ont profité du point de presse du ministre Arcand pour faire entendre leurs revendications.

Les MRC obtiennent un pouvoir accru sur les mines

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement Couillard fixe finalement les règles qui permettront aux municipalités régionales de comté (MRC) de déterminer les portions de territoire qui seront «incompatibles» avec le développement minier. Celles-ci devront toutefois vivre avec les titres miniers déjà accordés et les projets déjà entamés.

Selon ce qu'a fait valoir mercredi le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand, les MRC «pourront favoriser la cohabitation harmonieuse de l'activité minière avec les autres utilisations du territoire», grâce à leurs nouveaux pouvoirs en matière d'aménagement.

Québec prévoit ainsi que dans les limites des territoires dits «urbanisés», les MRC pourront désigner sans contraintes les secteurs où seront interdits les projets d'exploration et d'exploitation minière.

Dans le cas de territoires situés en dehors des secteurs urbanisés, les MRC pourront déterminer des zones «incompatibles», mais en répondant à une série de critères fixés par le gouvernement et en justifiant leur décision. À titre d'exemple, les territoires agricoles exploités pourraient être exclus des secteurs accessibles à l'industrie minière.

«La soustraction à l'activité minière du territoire complet d'une MRC à l'extérieur des périmètres d'urbanisation n'est pas acceptable pour le gouverne-

ment compte tenu notamment du potentiel minéral du territoire québécois», précise par ailleurs le «document d'orientation» rendu public mercredi par le gouvernement.

Titres miniers

Le ministre Arcand a aussi reconnu que les MRC devront vivre avec les titres miniers déjà accordés au fil des ans. Ceux-ci représentent plus de 65 410 km² au Québec. Une majorité de ces titres sont toutefois répartis dans le nord du Québec. Il en existe toutefois plusieurs dans le sud de la province, notamment dans les régions de Gatineau, des Cantons-de-l'Est, de Charlevoix et du Saguenay.

Cette annonce ne change rien non plus pour les projets déjà entamés, comme celui de la mine d'or à ciel ouvert de Malartic, ou alors le projet Mine Arnaud, à Sept-Îles. Le ministre n'a d'ailleurs pas voulu dire si les nouveaux pouvoirs des MRC sonneraient le glas de ce type de projets, développés tout près de secteurs résidentiels. En évoquant le cas de la mine Canadian Malartic, il a cependant dit que les nouvelles règles devraient, «pour l'avenir, éviter les problématiques vécues dans le passé».

Réagissant à l'annonce du ministre, l'Union des municipalités du Québec a dit au *Devoir* qu'elle était satisfaite de l'octroi de ces nouveaux pouvoirs pour les MRC. Elle espère maintenant que le ministre Arcand pourra s'inspirer de ces mesures

Vers une expansion
de Canadian Malartic?

Le ministre Arcand n'a pas voulu dire mercredi si le gouvernement autorisera le projet d'expansion de Canadian Malartic, qui souhaite poursuivre l'exploitation de sa mine d'or à ciel ouvert en Abitibi. Selon ce qu'il a fait valoir, le dossier serait toujours en cours d'analyse à Québec, après le dépôt du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement l'automne dernier. Le rapport du BAPE conclut notamment que les lois environnementales de la province sont inadéquates pour encadrer l'exploitation d'une telle mine à ciel ouvert, mais aussi que le gouvernement n'utilise pas les moyens coercitifs dont il dispose pour faire respecter la réglementation en vigueur.

pour la nouvelle Loi sur les hydrocarbures.

Du côté de l'Association minière du Québec, on a invité les MRC à exercer leurs nouveaux pouvoirs «en collaboration» avec les minières, en affirmant notamment que le développement des projets peut se faire «dans le respect des populations locales».

Le Devoir

TRUMP DEVANT LES CAMÉRAS

Un électron libre à la Maison-Blanche

Rencontre avec celle qui a vu venir « président Trump », la journaliste Laure Mandeville

CHRISTIAN RIOUX
Correspondant à Paris

« Une chose m'inquiète en Amérique, c'est que les gens [...] se rapprochent de plus en plus des phases qui précèdent le fascisme. » Non, ce jugement ne concerne pas Donald Trump. Il a plutôt été proféré en 1980 par le grand romancier Norman Mailer, qui qualifiait ainsi l'élection de Ronald Reagan. Un président aujourd'hui unanimement encensé par les républicains autant que par les démocrates. En sera-t-il de même avec Donald Trump, qui entrera à la Maison-Blanche le 20 janvier prochain

ses excès, dit Laure Mandeville. Mais le dernier ingrédient de la recette Trump, dit-elle, fut son côté antipolitiquement correct. « Ceux qui ont vécu aux États-Unis savent combien la dictature du politiquement correct est omniprésente et à quel point l'ultra-gauche a pris le contrôle des idées dans les universités. Je pense qu'au fond, même si Trump exagère et en dit toujours trop, même s'il est parfois très inquiet, le peuple américain se dit que seul un personnage aussi indomptable pourra renverser la vapeur. »

Il y a huit ans, Barack Obama n'avait-il pas lui aussi promis de « réparer Washington » et de gouverner « au-delà des partis » ? Mais les Américains en sont rendus à un point tel d'exaspération, dit Mandeville, qu'ils veulent « quel qu'un qui va renverser la table et casser le système. Trump est un perturbateur. C'est l'homme qui vient tout remettre en cause sans tabous, sans limites, avec une audace et même une grossièreté qui trouvent un écho parce que les gens ne croient plus à la manière de faire traditionnelle. Au fond, les Américains ne veulent plus d'un héros, mais d'un anti-héros. Quelqu'un qui donne un coup de pied dans la fourmière. »

Si l'élection de Donald Trump ferme la page des années Clinton, Bush et Obama, elle ouvre une ère beaucoup plus imprévisible

ne croient plus à la manière de faire traditionnelle. Au fond, les Américains ne veulent plus d'un héros, mais d'un anti-héros. Quelqu'un qui donne un coup de pied dans la fourmière. »

D'abord américain

Selon la correspondante du Figaro, Trump a saisi le désarroi de ces gens dont on ne parle jamais, la classe blanche paupérisée abandonnée par les démocrates. « Depuis des années, les libéraux étaient convaincus que les minorités leur assureraient la victoire électorale. Ils avaient complètement oublié la question de classe. » Or, les inégalités se sont creusées de manière spectaculaire sous Obama.

Selon Laure Mandeville, cette colère de la classe moyenne n'est pas nouvelle. Elle remonte au moins au Tea Party, qui a été perçu de manière trop caricaturale, comme un simple mouvement raciste et antidémocratique par la gauche libérale, dit-elle. Ce dégoût de l'alliance entre l'argent et l'État a aussi traversé la gauche avec le mouvement Occupy et le phénomène Bernie Sanders. D'ailleurs, un certain nombre de ces électeurs se sont abstenus ou ont voté Trump.

La journaliste est convaincue que les Américains ont aussi été sensibles à l'appel de Trump selon qui on est d'abord Américain avant d'être Noir, latino ou femme. « Cela rappelle paradoxalement l'approche française de la citoyenneté républicaine, dit-elle. Alors



Des centaines de journalistes et de partisans ont assisté à la conférence de presse de Donald Trump mercredi.

« Je pense qu'au fond, même si Trump exagère et en dit toujours trop, [...] le peuple américain se dit que seul un personnage aussi indomptable pourra renverser la vapeur »

Laure Mandeville

que les libéraux américains n'ont cessé de traiter la France de raciste et de critiquer son attitude quant aux religions, aujourd'hui, il pourrait y avoir plus de points communs que l'on croit entre la France et les États-Unis sur la façon de combattre le terrorisme et l'islamisme. En passant, ces débats sont beaucoup plus avancés en France qu'aux États-Unis. »

L'ère de l'incertitude

Si l'élection de Donald Trump ferme la page des années Clinton, Bush et Obama, elle ouvre une ère beaucoup plus imprévisible, estime la journaliste du Figaro. Bien malin qui pourrait prévoir ce

qu'il adviendra de cette révolte contre les élites. Les institutions américaines seront-elles suffisamment fortes pour la digérer ? Trump créera-t-il de « divines surprises » comme Ronald Reagan en son temps ? Sa volonté de tout remettre en cause déstabilisera-t-elle le système national et international au point de mettre l'Occident en position de faiblesse par rapport à la Russie ?

Heureusement, ce n'est pas un homme d'idéologie, soupire Laure Mandeville. C'est un pragmatique, comme l'a noté le politologue Walter Russell Mead et l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger. « Il dit que son fils conducteur sera l'in-

terêt des États-Unis, qu'il gardera ce qui marche et abandonnera ce qui ne marche pas sans compas idéologique. Fort bien, mais aura-t-il un compas moral ? Après tout, les États-Unis restent le défenseur d'une certaine idée des libertés. Le penchant de Trump en faveur de la Russie donnera-t-il lieu à un nouvel Yalta qui se fera sur le dos de l'Europe de l'Est ? »

La correspondante n'a pas de réponse à ces questions. Mais elle s'inquiète de l'opposition systématique des grands médias qui ont largement dépassé leur mission d'informer, dit-elle, en faisant tout pour abattre Trump. « Les grands médias l'ont d'abord pris pour un clown,

dit-elle. Il était tellement à l'opposé de leur doxa idéologique sur la mondialisation heureuse. À partir du moment où ils ont compris qu'il allait gagner, ils ont basculé dans un parti pris absolu qui les aveugle toujours sur ses capacités et sur le mouvement de colère qu'il représente. »

Cet épisode laisse un goût amer à la journaliste, qui s'inquiète du discrédit radical dont jouissent aujourd'hui les médias américains dans la population. « J'ai le sentiment que les Américains ne croient plus dans leurs médias. C'est très dangereux, car ils se précipitent vers des médias alternatifs parfois complètement dingues ou qui donnent carrément dans la propagande. On a d'un côté des médias qui résistent obstinément la légitimité du président. Et de l'autre, de nouveaux médias qui leur permettent de passer outre. Cette rupture totale entre les élites, les médias et Trump est inquiétante. Surtout dans un contexte international qui demeure terriblement fragile. »

Le Devoir

Des tensions à leur paroxysme

Regard sur les rapports troubles entre le président désigné et les médias américains

STÉPHANE BAILLARGEON

LISA-MARIE GERVAIS

Il a suffi de quelques petites heures pour mesurer encore une fois la grande mutation médiaticopolitique en cours.

Mardi soir, alors que l'exécutif Barack Obama livrait son adresse d'adieu à la république sur les ondes de toutes les vieilles chaînes de télé américaines, le média de divertissement et d'information en ligne BuzzFeed faisait éclater une bombe sociopolitique. Une de plus visant le président désigné.

Le site américain, plus habitué aux listes insignifiantes — du genre : les dix plus belles joueuses de ping-pong —, dévoilait un rapport de 35 pages d'un ancien espion britannique sur de supposées liaisons, depuis des années, entre Donald Trump et la Russie de Poutine. Le document ultra-secret évoque aussi une vidéo compromettante avec des prostituées qui pourrait faire chanter le milliardaire à la bouppie.

Des 3 h dans la nuit de mercredi, M. Trump twittait pour accuser « les agences de renseignement » d'avoir coulé l'info déjà portée à sa connaissance lors de brefsages. « Un dernier coup sur moi. Vivons-nous dans l'Allemagne nazie ? »

Plusieurs médias ont aussi dénoncé la publication du document qu'eux-mêmes s'étaient refusés à publier, même s'ils l'avaient en main. Son contenu demeure non vérifié, voire non vérifiable. Tous les médias ne se sont tout de même pas privés pour relayer l'information éventuelle.

« C'était incroyablement irresponsable », a estimé Dan Kennedy, professeur de journalisme à l'Université Northeastern, en entrevue à l'AFP, en parlant de la diffusion initiale qui a fait bouillir de rage. Pour lui, ce choix pourrait sape encore davantage la confiance du public dans les médias, attaqués très régulièrement durant la campagne.

« Ca ne date pas d'hier le conflit avec certains médias et



Les partisans de Donald Trump s'en sont pris au réseau CNN eux aussi, le qualifiant de « chaîne de nouvelles des Clinton ».

sur le déclin » tout en rejetant les « fausses informations » du rapport. Il a aussi visé CNN et ses reporters.

Informations non vérifiées

Plusieurs médias ont aussi dénoncé la publication du document qu'eux-mêmes s'étaient refusés à publier, même s'ils l'avaient en main. Son contenu demeure non vérifié, voire non vérifiable. Tous les médias ne se sont tout de même pas privés pour relayer l'information éventuelle.

« C'était incroyablement irresponsable », a estimé Dan Kennedy, professeur de journalisme à l'Université Northeastern, en entrevue à l'AFP, en parlant de la diffusion initiale qui a fait bouillir de rage. Pour lui, ce choix pourrait sape encore davantage la confiance du public dans les médias, attaqués très régulièrement durant la campagne.

« Ca ne date pas d'hier le conflit avec certains médias et



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Tillerson dénonce le « danger » russe

Le secrétaire d'État désigné a été questionné par le Sénat mercredi

NICOLAS REVISE
à Washington

Le chef de la diplomatie américaine choisi par Donald Trump, Rex Tillerson, s'est démarqué mercredi du président désigné des États-Unis, en particulier sur la Russie, un « danger », mais aussi sur la prolifération nucléaire et le changement climatique.

Le patron du géant pétrolier ExxonMobil entre 2006 et 2016, auditionné pendant plus de neuf heures par la Commission des affaires étrangères du Sénat pour être confirmé comme secrétaire d'État, est un proche du président russe, Vladimir Poutine, avec lequel Donald Trump prône justement un rapprochement.

« La Russie représente aujourd'hui un danger », a jugé Rex Tillerson, assurant que Washington et Moscou ne seront « probablement jamais amis », car leurs « systèmes de valeurs sont clairement différents ». Il a condamné le fait que Moscou avait « envahi l'Ukraine en s'emparant de la Crimée et apporté son soutien aux forces syriennes », réclamant une « réponse vigoureuse » des États-Unis.

M. Tillerson, un Texan de 64 ans à l'imposante carrure et qui s'exprimait pour la première fois depuis sa nomination le 13 décembre, a toutefois refusé de suivre le sénateur républicain Marco Rubio, qui a traité Vladimir Poutine de « criminel de guerre ».

Celui qui a fait toute sa carrière chez ExxonMobil avait tissé dès 1999 une relation qu'il avait lui-même qualifiée de « très proche » avec le chef du Kremlin. Ce dernier l'avait d'ailleurs décoré en 2012 de l'ordre de l'Amitié, notamment pour les investissements d'Exxon dans l'industrie pétrolière russe.

Durant la campagne présidentielle, le candidat Trump avait vanté au contraire une détente Washington-Moscou et critiqué l'Alliance atlantique et son principe de solidarité entre États membres en cas d'agression extérieure. Cela avait inquiété les alliés européens de l'Amérique.

Rex Tillerson, qui brigue la tête de la diplomatie américaine, a également reconnu que les « activités récentes » de



Rex Tillerson

la Russie allaient « à l'encontre des intérêts américains ».

M. Tillerson a aussi été interrogé sur le piratage informatique durant la présidentielle américaine pour lequel Washington accuse Moscou. Il a admis du bout des lèvres qu'on « pouvait raisonnablement penser » que le président russe était derrière.

Mais pour l'industriel, novice en politique, la riposte américaine, sous forme de sanctions sortant Barack Obama, « fait du mal aux milieux d'affaires américains » désireux d'investir en Russie. Il ne s'est d'ailleurs pas engagé sur la poursuite de ces représailles juridiques et financières antirusses.

Autres dossiers

M. Tillerson a aussi fait entendre sa différence par rapport à Donald Trump dans d'autres dossiers stratégiques : il a assuré que les États-Unis continueraient d'œuvrer à la non-prolifération nucléaire dans le monde et qu'ils resteraient impliqués contre le réchauffement climatique.

Les ministres nommés par M. Trump ont besoin de 51 sénateurs sur 100 pour être confirmés. Les républicains sont 52. Si tous les démocrates et trois républicains votent contre Rex Tillerson, il ne sera pas chef de la diplomatie. Marco Rubio semblait particulièrement remonté, rappelant à M. Tillerson que « l'Amérique avait à cœur la démocratie et la liberté » et qu'elle avait « besoin d'un secrétaire d'État qui se batte pour ces principes ».

Agence France-Presse

Arthur Quentin
... le sourire en plus !

SOLDES
du 12 au 29 janvier 2017
20% SUR TOUT
50% sur certains produits sélectionnés

3960, rue Saint-Denis - Montréal
www.arthurquentin.com

HISTOIRE

Le « kompromat », version russe du chantage par compromission

ANAÏS LOBET
MARINA LAPENKOVA
à Moscou

Des vidéos à caractère sexuel filmées secrètement par les Russes pour faire pression sur le futur président américain : ces informations américaines non confirmées ressemblent à un film d'espionnage, mais renvoient à des pratiques utilisées par tous les services secrets, élevées au rang d'art par les Russes.

Plusieurs médias américains ont rapporté des informations selon lesquelles les chefs du renseignement américain ont informé Donald Trump de l'existence de dossiers compromettants pour lui qui auraient été recueillis pendant des années par la Russie afin d'éventuellement le faire chanter.

La presse américaine cite, entre autres, une vidéo à caractère sexuel présumée impliquant des prostituées, filmée clandestinement lors d'une visite du milliardaire à Moscou en 2013 par les services russes.

Rien ne permet pour l'heure de confirmer ces informations, le renseignement américain les juge crédibles. Le Kremlin en revanche rejette catégoriquement ces accusations.

Cet épisode rappelle le kompromat, ou « dossier compromettant » en russe, une tactique utilisée par tous les services secrets, notamment le KGB, à l'époque soviétique. La compromission d'un responsable occidental, grâce au charme d'une belle Russe, en est même devenue un cliché, un stéréotype, un passage obligé du roman ou du cinéma d'espionnage.

Après la chute de l'Union soviétique, dans le chaos des années 1990, le kompromat est devenu un instrument de choix pour mener des campagnes visant à discréditer hommes politiques, hommes d'affaires ou hauts fonctionnaires. « Tous les services secrets du monde le font, et nous ne sommes pas une exception », admet l'expert Mikhaïl Lioubimov, qui a longtemps dirigé les opérations du KGB contre le Royaume-Uni et les pays scandinaves.

Guerre froide

Photographié avec un partenaire du même sexe alors que l'homosexualité était interdite au Royaume-Uni, John Vassall, attaché naval britannique à Moscou de 1954 à 1956, est ainsi forcé à devenir l'un des plus célèbres espions du KGB en Grande-Bretagne.

Son compatriote John Profumo, ministre de la Guerre, tombe en 1963 dans un piège similaire : il fréquente de près une jeune fille de 19 ans, également l'amante d'un haut gradé soviétique en poste à Londres.

En 1964, c'est au tour d'un ambassadeur français, Maurice Dejean, d'en faire les frais : des agents du KGB filment l'homme marié en pleins ébats avec une actrice russe, provoquant aussitôt son rappel à Paris par le général de Gaulle, qui le congédie.

Plus récemment, en 2009, un diplomate britannique en poste en Russie démissionne après la diffusion sur Internet d'une vidéo le montrant avec deux prostituées. « Le chantage par les relations sentimentales est aussi ancien que l'amour lui-même », remarque M. Lioubimov.

Entre oligarques

Mais les principales victimes de cette tactique sont, depuis la fin de la guerre froide, les Russes eux-mêmes. La « guerre des kompromat » a notamment fait rage au début des années 1990, quand les oligarques russes luttaient entre eux

pour le contrôle des grandes entreprises et utilisaient leurs empires médiatiques pour se lancer les pires accusations. Au printemps 1999, le procureur général Iouri Skouratov tombe à son tour : la télévision diffuse une vidéo, dont l'authenticité n'a jamais été prouvée, présentée comme le montrant avec des prostituées, qu'un prévenu aurait payées.

Et en 2010, une certaine Katia séduit plusieurs opposants au Kremlin et filme en secret leurs ébats, qu'elle diffuse ensuite en ligne.

De leur côté, des chaînes de télévision pro-Kremlin telles que NTV ou LifeNews n'hésitent pas à recueillir par leurs propres moyens des kompromat contre les opposants, en utilisant écoutes téléphoniques et caméras cachées.

Mais, prévient Mikhaïl Lioubimov, « le kompromat est une sorte de boomerang. » « Personne ne peut vivre longtemps sous la menace du kompromat : à un moment, on ne le supporte plus et on devient progressivement un ennemi, explique l'ancien maître-espion. C'est un outil dangereux. »

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

DONALD TRUMP

Un (très) mauvais moment à passer

Entre le discours d'adieu de Barack Obama mardi soir à Chicago et la conférence de presse donnée mercredi matin par Donald Trump à New York, le décalage épouvante. Le président désigné, qui entre en fonction dans neuf jours, est un bouffon qui nous sera tout sauf amusant.

Dans un fulgurant moment d'honnêteté, Donald Trump a reconnu pour la première fois mercredi que la Russie était sans doute derrière le piratage informatique du Parti démocrate pendant la campagne présidentielle de l'automne dernier. Ce qui est largement admis depuis plusieurs semaines, y compris par beaucoup de républicains.

La conférence de presse, sa première en six mois, lui aura d'abord été l'occasion de casser à nouveau du sucre sur le dos des médias et des services de renseignement américains, à la lumière d'allégations diffusées la veille, compromettantes pour lui sur le plan personnel (sous la forme de frasques sexuelles commises avec des prostituées lors d'un voyage en Russie en 2013), mais surtout politique (comme les fuites font état de communications suivies pendant la campagne entre Moscou et l'équipe de Trump). Des informations à l'authenticité au demeurant incertaine, faut-il le souligner, que M. Trump ne s'est évidemment pas gêné pour présenter comme une énième manœuvre du « système » pour lui nuire.

Nouvel épisode, donc, dans l'incroyable feuilleton de l'espionnage russe et de l'intervention de Moscou dans le processus électoral américain. Les informations ont été collectées par un ancien agent du contre-espionnage britannique engagé par une organisation anti-Trump et étaient au moins en partie connues des autorités américaines et des salles de rédaction depuis l'automne dernier. Au-delà des soi-disant vidéos sexuelles éventuellement destinées à servir de matériau de chantage, les mémos qui sont potentiellement les plus inquiétants concernent des rencontres qui auraient eu lieu entre des membres de l'entourage de M. Trump et des représentants russes pour discuter du piratage de la machine démocrate. Les informations veulent que M. Trump ait été personnellement au courant de l'opération et qu'il l'ait même encouragée contre la promesse de ne pas critiquer le président Vladimir Poutine pour l'intervention militaire russe en Ukraine.

Que les médias soient tenus de traiter avec la plus grande prudence ces allégations non vérifiées est indéniable. M. Trump a eu beau jeu de le leur rappeler. Mais il n'était pas sans ironie de voir mercredi ce fief menteur déchirer sa chemise autour de cette « fausse information » et dénoncer l'absence de « boussole morale » de la part de certains médias. Pour ne pas avoir hésité en campagne électorale à manipuler les faits et à laisser courir un certain nombre de « fausses nouvelles », le voici dans la position de l'arroseur arrosé.

M. Trump aura tenu en conférence de presse des propos d'une vacuité monumentale. Comment s'y prendra-t-il pour démanteler l'Obamacare, dans un contexte où son engagement risque de faire perdre leur assurance maladie à 20 millions d'Américains? On n'en a rien su, sinon qu'il agira « très bientôt ».

De la même manière qu'au chapitre des risques de conflits d'intérêts auquel s'exposera ce président milliardaire aux intérêts commerciaux multiples et internationaux, M. Trump continue de faire preuve d'aveuglement volontaire. Qu'il place ses deux fils à la tête de ses affaires sauvera peut-être les apparences aux yeux de certains. Cela ne l'empêchera pas nécessairement de prendre des décisions qui, sur le plan fiscal par exemple, favoriseront le développement de son « empire ». Qui le président désigné pense-t-il dupes en promettant de se doter d'un conseiller à l'éthique... qu'il aura personnellement choisi?

Donald Trump est-il une menace pour la démocratie? Il en présente des symptômes. En campagne, il a incité ses partisans à la violence; menacé de jeter Hillary Clinton en prison et de poursuivre les organisations de presse qui le critiquent; affirmé qu'il n'accepterait pas d'office les résultats de la présidentielle... En conférence de presse, il a reconnu sa dangerosité.

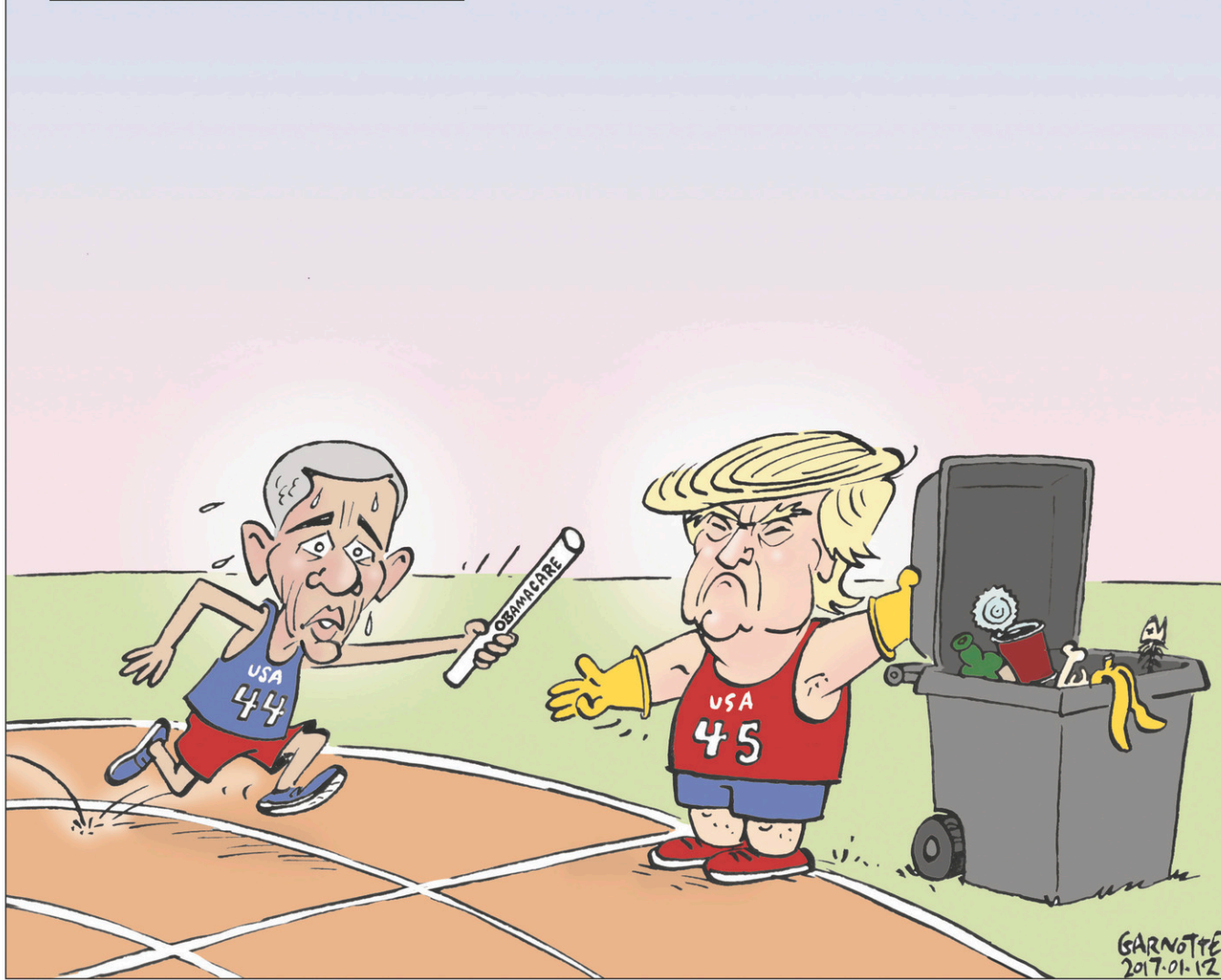
C'est le constat lucide que M. Obama a fait à mots couverts mardi soir à Chicago en affirmant que « notre démocratie est menacée chaque fois que nous la considérons comme acquise ». Manière de dire que la présidence Trump sera un mauvais moment à passer. Et que l'Amérique citoyenne aura intérêt à se mobiliser.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

LE PASSAGE DE TÉMOIN...



L E T T R E S

Le « moment Régis » a assez duré

Dans une section de l'étude d'impact environnemental fournie par le Port de Québec pour son projet Beauport 2020, des ingénieurs affirment que l'essence et le méthanol sont des matières volatiles très dangereuses et que leur transbordement implique des risques d'explosion et de formation d'un nuage toxique dans un rayon de 1,25 km. Or, ces produits sont actuellement transbordés et stockés dans le secteur Beauport du port; des maisons de Limoilou et le bassin Louise sont à l'intérieur de 1,25 km par rapport aux terminaux, tout comme la plage de la baie de Beauport. Les auteurs recommandent « par prudence d'appliquer un film de polymère sur les fenêtres des bâtiments situés à l'intérieur du périmètre pour éviter les bris de vitres à la suite du souffle de l'explosion ».

Ca, c'est la situation actuelle pour les gens de Limoilou, de la plage et du Vieux-Port. Si l'agrandissement portuaire Beauport 2020 se réalisait, de telles matières liquides se trouveraient à un jet de pierre des villégiatures de la plage de Beauport. Les auteurs du rapport disent qu'« il est impératif de ne pas faire de déchargement de navires lorsque le parc de la baie de Beauport est occupé ».

Malgré tout, tel un porte-parole du petit Vatican qu'est le Port de Québec, le maire Régis Labeaume réitérait aujourd'hui son appui sans réserve au projet d'agrandissement Beauport 2020, disant qu'il s'agissait là « d'un beau legs qu'il pouvait laisser ». Des réservoirs de carburant et de produits inflammables sur les rives de la ville patrimoniale constituent un beau legs? Scraper encore davantage la façade maritime de Québec pour une quarantaine de jobs? On croit rêver. Notre long « moment Régis » a vraiment assez duré.

Jean Lacoursière
 Québec, le 11 janvier 2017

Des amis de la famille...

Il réfléchit bizarrement, voire légèrement, le premier ministre Justin Trudeau. Il semble oublier qu'il est un homme politique. Après avoir louangé Castro, ami de la famille, à l'occasion du décès de Lider maximo, il en remet avec un séjour dans le Sud sur l'île privée d'un autre ami de la famille, le philanthrope et riche Aga Khan.

Le gouvernement canadien contribue généreusement à la fondation de l'Aga Khan, inscrit comme lobbyiste à Ottawa. Mais pour Justin Trudeau, il n'y a pas de problème ici: M. Khan est un ami de la fa-

mille! Mais oui, il y a un problème: Justin Trudeau est un homme public, qui se veut près des gens, transparent, au-dessus de tout soupçon. Mais prend-il les Canadiens pour des imbéciles, lui qui fait aussi fortement monnayer des hommes d'affaires chinois pour le rencontrer? Ça me semble plutôt clair: le premier ministre canadien dit une chose et fait son contraire. Tout à fait navrant, pour ne pas dire plus.

Michel Lebel
 Entrelacs, le 10 janvier 2017

Un second article premier...

Le Parti québécois va toucher à l'article premier, c'est-à-dire à sa raison d'être fondamentale, soit « de faire du Québec un pays ». Par ce fait, il prend enfin note qu'après deux défaites référendaires, il va rejoindre l'état d'esprit de ses troupes actuelles qui pensent qu'à défaut d'un pays, il y a encore un peuple. Dans cet ordre d'idées, un nouvel article premier pourrait facilement gagner une majorité de voix chez les électeurs: « Que le Parti québécois a pour mission de défendre partout la souveraineté du peuple québécois et l'épanouissement de sa langue officielle, le français! »

Gérard Vincent, un militant
 Chertsey, le 10 janvier 2017

LIBRE OPINION

Confusion entre genre grammatical et sexe

MARC-ANTOINE GERVAIS

Étudiant à la Faculté de droit de l'Université McGill

Les vestiges de sexisme dans la langue montrent l'héritage d'une société autrefois centrée sur l'homme. Les notions de bon père de famille et de droits de l'homme sont chargées d'une signification, la prééminence masculine, qui ne convient plus au présent siècle. Honnies par les féministes, ces expressions sont en voie d'être remplacées — voilà une évolution souhaitable du français. La féminisation du lexique a lieu d'être, mais pas celle de la syntaxe.

Le français, heir du latin, n'a pas hérité explicitement du genre neutre. Pourtant, le neutre existe bel et bien de façon implicite, étant intégré au genre masculin. Ainsi, si une personne aperçoit fortuitement un canidé menaçant en forêt, elle s'écriera sans doute: « C'est un loup! » (et non « C'est une louve! »), sans égard au sexe, précisément parce qu'elle l'ignore.

Le masculin, plus justement appelé genre non marqué, fait référence à l'animal, sans discrimination de genre naturel, comme il transcende les sexes. En fait, paradoxalement, le « masculin » ne réfère aux mâles que lorsqu'il est opposé à la forme féminine: « Une meute compte trois loups et quatre louves. » En contraste, le genre marqué porte la marque féminine, qui établit la distinction entre les genres naturels. Donc, les genres non marqué et marqué signifient que les mots font partie d'une ou l'autre de ces catégories: le non-féminin et le féminin.

Le lexique, particulièrement en ce qui concerne les noms de métier, devrait contenir la forme féminine au côté de la forme générique. Si « auteur » et « chercheur » existent, alors « autrice » et « chercheuse » doivent être intégrées à notre vocabulaire courant. À mon avis, la marque féminine doit se distinguer tant à l'écrit qu'à l'oral de la forme générique. « Auteure » n'institue pas une distinction audible, et ne s'ac-

quite dès lors pas de son rôle de marque féminine. Même les mots d'apparence neutre — docteur, philosophe, architecte — devraient avoir leur correspondance féminine. Le vrai antiféminisme, c'est de proscrire l'évolution de l'orthographe au nom d'un traditionalisme fétide — par le passé, l'Académie française a empuanti la discussion avec son miasme sexiste.

Conserver la syntaxe

Cela dit, la syntaxe traditionnelle doit demeurer intacte. Sa réforme souvent convoitée, tel que les dédoublements du genre grammatical le témoignent, m'apparaît inopportune. L'« Association provinciale des enseignantes et des enseignants du Québec » et l'« Ordre des infirmières et infirmiers du Québec » constituent des exemples de ce mouvement à condamner. Même l'Office québécois de la langue française (OQLF) « souhaite et encourage » la féminisation de la syntaxe! Pourtant, ce désir provient de l'incompréhension du genre non marqué, qui

transcende les sexes.

Iconoclaste, la révolution suggérée obvie à un problème inventé, comme le genre non marqué représente déjà aussi bien les dames que les messieurs. L'OQLF recommande l'emploi d'épicènes (mots dont la forme ne varie pas selon le genre) plutôt que de doubler les formes, la clarté d'expression oblige. Voici un exemple: « Le responsable (au lieu de « le chargé ou la chargée ») de projet est tenu d'inviter tout le monde à la conférence, sans discrimination. » Bref, on admet le caractère générique du genre non marqué, mais seulement pour les épicènes! Les plus radicaux présentent systématiquement le masculin et le féminin de pair, et l'intelligibilité de leur discours en fait les frais.

Par ailleurs, la ségrégation ne va-t-elle pas à contre-courant de la cause féministe? Ce n'est pas en conviant à une conférence les personnes « de tout âge » ou « de toute ethnie » que l'on combat l'âgisme et le sexisme! En parlant d'un groupe, seul le genre non marqué — généri-

que, donc inclusif et non discriminatoire — convient.

Par surcroît, la répudiation de la syntaxe traditionnelle s'appuie sur l'ambition naturaliste d'aligner le genre naturel sur le genre grammatical. Pourtant, on se rend compte bien vite de l'inadéquation d'un tel désir. Quant aux noms inanimés, les arbres sont généralement de genre masculin en français, et de genre féminin en allemand. Quant aux noms animés, la femme comme l'homme est une personne, un individu, une recrue, un témoin, une vedette, un membre et une idole, et j'en passe. Bref, les genres grammaticaux ne servent que subsidiairement à l'identification des sexes.

Un « masculin » inapproprié

Le « masculin », de toute évidence, messié à l'illustration des subtilités de la grammaire française. Sa dénomination porte à croire que le féminin doit ployer sous son joug viril. C'est ce qu'ont édicté les linguistes aux XVII^e et XVIII^e siè-

cles en énonçant la règle selon laquelle « le masculin l'emporte sur le féminin ». La justification historique, évidemment, reposait sur la hiérarchie des sexes — le masculin étant plus « noble ». Or, on enseigne toujours cette règle dans nos écoles. La dénomination actuelle des genres grammaticaux, impropre, force les enseignants à affirmer la primauté du masculin sur le féminin. Si on présentait plutôt le « genre non marqué » et le « genre marqué », il n'y aurait plus lieu d'exposer quelque prépondérance de genre. Par le fait même, le système scolaire cesserait de perpétuer cet héritage sexiste.

Conspuer les académiciens pour leurs propos ignominieux ne suffit pas pour mettre en exergue le sexisme inhérent de la langue française. Si les modifications lexicales doivent être apportées pour accorder aux dames la place qu'elles méritent, les changements structurels ne contribuent pas à la réalisation de cet objectif. La syntaxe doit demeurer inaltérée.

IDÉES

Postmedia: la filière numérique ne sauvera pas l'entreprise

Les journalistes devront prendre en main les salles de rédaction

MICHEL NADEAU

Journaliste au Devoir de 1973 à 1984, Directeur général de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP)

Le 12 janvier, au 11^e étage d'un grand immeuble de Bloor Street à Toronto, les actionnaires de Postmedia Network vont, résignés, écouter une fois de plus les doléances de la direction. Les détenteurs d'actions ont perdu 98 % de leur avoir dans la plus grande chaîne de quotidiens au Canada, dont 65 % des actions sont entre les mains d'un *hedge fund* du New Jersey, Chatham Asset Management.

Malgré ces piètres résultats, le conseil demandera à l'assemblée de bonifier le régime d'options pour les cadres de l'équipe de Paul V. Godfrey, un ancien patron de Sun Media; Québec a brillamment vendu ses 170 tabloïds anglophones à Postmedia pour 305 millions de dollars à l'automne 2015.

Héritière des chaînes Southam et Canwest, la situation de Postmedia reflète bien la crise de la presse écrite; le groupe au plus fort tirage au Canada anglais a été relancé en Bourse en juin 2011 après avoir frôlé la faillite. Six ans d'efforts ont donné peu de signes d'une reprise.

Restructurations

Les pertes d'exploitation et la radiation d'actifs immatériels dans les quotidiens de Vancouver, Calgary, Edmonton, Ottawa, Toronto, Montréal (*The Gazette*), de même que le *National Post* ont plombé l'avoir des actionnaires avec un déficit cumulé depuis six ans de 1 milliard de dollars, ce qui laisse une valeur négative au bilan de 478 millions. On a cherché à donner du tonus à l'action: rien à faire, le titre ne vaut toujours que 60 ¢, ce qui se traduit en une valeur boursière globale de la compagnie de 58 millions de dollars seulement.

Les revenus publicitaires (50 % des recettes totales) ont fondu de moitié, avec des reculs de 20 % au cours de chacune des deux dernières années. Les publicités d'automobiles maintiennent en vie encore plusieurs journaux. La chute a été de moitié moins brutale du côté des revenus d'abonnements. Mais ce qui est étonnant: les revenus publicitaires des nombreuses plateformes numériques stagnent à entre 90 et 100 millions depuis six ans. Les annonceurs dans la version écrite ne suivent pas sur Internet!

La rémunération versée a baissé de plus de 100 millions; le nombre de collaborateurs de Postmedia a diminué de moitié, à 2100, en excluant les nouveaux venus de Sun. Le processus de rapprochement des deux quotidiens publiés dans les marchés de Calgary, Edmonton, Ottawa est en cours!

Le prix du papier journal a légèrement grimpé, mais la baisse du nombre de pages et d'exemplaires imprimés a stabilisé cette dépense. Pour arrondir ses fins d'exercice, Postmedia vend une bonne partie de ses actifs matériels (presses, immeubles, terrains). Ainsi, 12 millions de dollars furent obtenus en 2014 pour les actifs immobiliers de *The Gazette*. Il ne reste que 150 millions d'immobilier à vendre.

L'automne dernier, la compagnie a restructuré le passif de l'entreprise: une dette de plus de 650 millions de dollars, dont la moitié en dollars américains. On a repoussé l'échéance des remboursements à 2021. En enlevant la contrainte



JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

Aucun journal papier sur la planète n'a encore trouvé la recette de survie dans l'environnement numérique.

du remboursement de la dette, on arrive à un équilibre entre les entrées et les sorties de fonds, pourvu que s'arrête l'hémorragie des revenus publicitaires et des abonnements, ce qui est loin d'être acquis. La compagnie devra faire face aussi aux obligations de 188 millions de dollars envers les régimes des employés.

Outil promotionnel

Et l'avenir? Le 20 octobre dernier, devant les investisseurs, la direction a dévoilé les deux volets de son plan d'action. De véhicule d'information, le journal devient un outil promotionnel. Donc, Postmedia va utiliser son dernier actif: ses marques de commerce que sont *The Gazette* à Montréal, *The Citizen* à Ottawa, *The Herald* à Calgary, *The Post* dans les milieux financiers...

La compagnie se définit non plus comme éditeurs de publications, mais comme gestionnaires de 200 marques («brands»). Donc, on va proposer aux annonceurs des solutions commerciales en tirant profit de la crédibilité des journaux. *The Globe and Mail* publie régulièrement dans le *Report on Business* des pages entières d'information qui ont été rédigées et payées par des annonceurs.

La valeur de «la marque de commerce» d'un

journal se trouve dans la salle de rédaction: les journalistes, les chroniqueurs et autres artisans, dont les responsables de la présentation informatique, peuvent aujourd'hui créer sur Internet un modèle moins complexe qu'autrefois où linotypistes, pressiers, distributeurs, détaillants et camelots lourdisaient le cycle nocturne de production du journal.

Combien de temps encore les dirigeants de Postmedia réussiront-ils à vendre la marque et la crédibilité de la rédaction?

Les journalistes devront décider s'ils deviennent le support de crédibilité pour ces activités promotionnelles ou s'ils continuent de n'avoir comme préoccupation que la publication d'information indépendante et rigoureuse.

Innovation

Les journalistes ne doivent pas se résigner à fermer la lumière de la rédaction; ils doivent développer de nouveaux foyers d'information qui intéresseront un certain public et éventuellement des annonceurs? Un nouveau modèle financier de la production de l'information est à bâtir; aucun journal papier sur la planète n'a encore trouvé la recette de survie dans l'environnement numérique.

Même les grands journaux américains doi-

vent innover pour aller chercher d'autres sources de revenus. Il est possible que certaines éditions papier survivent pour occuper les amateurs de beignes au Tim Horton ou ceux qui attendent le Wi-Fi dans les transports en commun. Aussi, les lecteurs de grands quotidiens seront sans doute prêts à payer 4 ou 5 dollars pour un exemplaire papier.

Les journalistes et autres professionnels de l'information, comme ceux de la comptabilité ou du droit, devraient envisager de se regrouper dans une entité corporative dont ils seront les principaux animateurs. L'expérience de Rue89 en France montre que la logique financière doit demeurer légère, car le public et les annonceurs ne veulent pas absorber des masses salariales importantes. Mais libérés de la lourdeur matérielle des médias traditionnels, les journalistes ne doivent pas demeurer passifs devant l'agonie inexorable des médias d'hier. En saisissant les nouvelles opportunités offertes par les médias du texte, du son et de l'image et avec l'aide de l'État au début du moins, comme pour les autres *start-ups*, les journalistes devraient s'organiser, sans attendre la permission des patrons, et commencer à rêver de vivre un jour avec le produit de ce qui les choquait, étonnait ou émerveillait.

LA RÉPLIQUE > ÉDUCATION

Éthique et culture religieuse: une dérive qui aurait pu être évitée

DANIEL BARIL

Codirecteur et auteur de La face cachée du cours Éthique et culture religieuse (Leméac)

Dans son texte du 5 janvier, Jean-Pierre Proulx en appelle au gouvernement pour trancher le débat entourant le cours Éthique et culture religieuse (ECR). En tant qu'ex-président du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école, d'où provient ce cours, M. Proulx en est l'un des principaux artisans.

On ne peut que se réjouir que les critiques qu'il adresse aujourd'hui rejoignent une partie des objections formulées notamment par le Mouvement laïque québécois dès la fin des années 90 pendant la réflexion entourant ce projet: trop de temps accordé à ce cours, occultation de l'incroyance, musèlement de la pensée critique. Les problèmes rencon-

LE DÉCLENCHEUR

«L'Association québécoise [des enseignants] en éthique et culture religieuse interpelle le ministre de l'Éducation, sur ses intentions touchant la révision du programme et réclamait d'y participer.» On y regretta aussi «l'instrumentalisation politique récente du programme ECR par le Parti québécois depuis l'arrivée de Jean-François Lisée à sa tête». — Jean-Pierre Proulx, «Le débat doit se clore sur le terrain politique», *Le Devoir*, 10 décembre 2016

trés aujourd'hui auraient pu être évités si le rapport présenté par M. Proulx avait été à la fois plus précis et plus ferme sur ce qu'il fallait faire et ne pas faire.

On constate toutefois que M. Proulx ne remet aucunement en question les fondements du cours, et c'est là que réside l'essentiel du problème: ECR est, par son essence même, un cours de promotion et de formation de la pensée religieuse croyante qui n'a pas sa place à l'école pu-

blique. Il constitue une véritable dérive de l'école québécoise prétendument laïque.

À son avis, la Cour suprême (CS) aurait cautionné ce cours, du moins dans son caractère obligatoire. Si le premier jugement de la CS, faisant suite à une plainte de parents chrétiens déposée en 2008, concluait en ce sens, il n'en constituait pas pour autant le dernier mot: «Il se peut que la situation juridique évolue au cours de la vie du programme ECR», écrivait le juge LeBel.

Le deuxième jugement de la CS, à la suite de la plainte du collège Loyola, a invalidé une grande part des fondements et objectifs du programme en permettant aux écoles confessionnelles de maintenir un enseignement religieux confessionnel. Ces deux jugements offrent de nombreuses pistes pour une nouvelle contestation juridique du cours.

Instrumentalisation

Toujours selon M. Proulx, le fait qu'une majorité de répondants à un sondage ait exprimé une opinion favorable au cours milite pour son maintien. Comment peut-on s'en remettre à un sondage non ciblé sur une telle question quand on sait que la population ignore tout des contenus du programme et que les parents n'en reçoivent aucune information?

Ce cours est vendu au public sous la fausse représentation d'un cours d'histoire des

religions, alors qu'il n'en est rien. C'est justement pour informer adéquatement la population des véritables contenus du cours que nous avons publié l'automne dernier l'ouvrage collectif *La face cachée du cours Éthique et culture religieuse* (Baril et Baillargeon, Leméac, 2016).

De plus, le sondage en question demandait si le cours devait être aboli, alors que la polémique ne porte que sur le volet religieux et non sur le volet éthique.

Fidèle aux orientations injustifiables du programme, M. Proulx souhaite par ailleurs que l'incroyance demeure exclue des thèmes abordés au primaire. Pourquoi donc? Les enfants du primaire seraient-ils trop jeunes pour savoir que leurs voisins sont comme eux sans religion mais assez matures pour absorber la somme des mythologies religieuses de l'ensemble de l'humanité?

Jean-Pierre Proulx semble finalement faire sienne la critique de l'association des enseignants d'ECR reprochant au Parti québécois «l'instrumentalisation politique du programme ECR». Or, ce programme est lui-même une instrumentalisation politique de la religion au profit du multiculturalisme et de la «laïcité ouverte».

Lorsque l'on met ensemble les critiques formulées tant par les croyants que les incroyants, ainsi que le jugement de la Cour suprême enjoignant au ministère de l'Éducation de revoir le programme, on ne peut que conclure que le cours ECR est irréformable et qu'il n'aurait jamais dû voir le jour. Loin d'être une instrumentalisation politique, la proposition de remplacer ce cours par un véritable cours d'éducation civique assorti d'une formation de la pensée critique est la seule solution viable.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zaida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Sheldis (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélaïr-Cirino et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (reporter culturel), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis), Claire Filion, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebail (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétariat). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Osvaldo Casas (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Sébastien Beaupré, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Ginette Rouleau et Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

FRANCISER

SUIITE DE LA PAGE 1

pour quelques centaines de personnes?» s'est-il demandé en répondant par la négative. «Il faut choisir ses combats.»

Remettre en question le droit des étudiants francophones ou allophones, issus de l'école française, de fréquenter le cégep anglais est du même ordre. Là encore, «le rendement n'est pas assez grand par rapport à la division que ça provoque». Cette mesure figurait dans la proposition principale de 2011, mais elle avait été écartée par le gouvernement Marois.

Pour renforcer la présence du français au Québec, la clé, selon Jean-François Lisée, c'est d'augmenter le nombre de Québécois qui parlent le français par la sélection des immigrants et en exigeant que les étudiants qui fréquentent le cégep anglais ou les universités McGill, Concordia ou Bishop aient une bonne connaissance du français.

Le facteur le plus important pour l'avenir du français au Québec, c'est la composition linguistique de l'immigration, estime Jean-François Lisée. Ainsi, tous les immigrants que sélectionne le Québec, qui sont issus de l'immigration dite économique, y compris leurs conjoints ou conjointes, devront posséder une connaissance intermédiaire ou avancée du français avant même de débarquer au Québec. C'est une condition «éliminatoire», a-t-il dit. Quant aux réfugiés, ils devront s'inscrire à un cours pour apprendre le français tout en étant rémunérés pour ce faire. Un échec n'entraînera toutefois pas leur expulsion, comme le propose la Coalition avenir Québec. Enfin, le droit à la francisation pour tous sera inscrit dans la loi.

En matière d'enseignement, Jean-François Lisée a signalé que de 25 % à 30 % des Québécois anglophones âgés de 18 à 40 ans se disent unilingues anglais. «Il faut que tous nos diplômés au cégep, y compris les anglophones, démontrent une capacité linguistique en français pour avoir du succès dans le monde du travail», a-t-il fait valoir. Le PQ propose d'instituer une épreuve uniforme de français dans tous les cégeps, français ou anglais. Les cégépiens anglophones seraient incités à suivre une session dans un cégep francophone.

De même, pour contrer l'attrait du cégep anglais chez les étudiants provenant des écoles francophones, les cégeps français seraient appelés à leur fournir un «parcours» d'anglais enrichi qui pourra comporter une session dans un cégep anglais.

Les universités anglophones seraient invitées à faire de la connaissance du français une condition d'obtention du diplôme pour leurs étudiants québécois. En outre, elles pourraient offrir une initiation au français aux étudiants de l'extérieur du Québec.

La proposition principale veut faire du français la langue de l'État, des municipalités et des organismes publics et parapublics. Le droit de vivre et de travailler en français serait inscrit dans la Charte des droits et libertés. «Il faut tourner le dos au bilinguisme institutionnel», juge le chef péquiste. Mais il veut tout de même éviter «le rationnement de l'exemption» qui permet aux citoyens de recevoir des services en anglais.

L'article 1

L'article 1 de la nouvelle proposition principale est rigoureusement fidèle à la position défendue par Jean-François Lisée lors de la course à la



Le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée

chefferie: un engagement à ne pas tenir de référendum sur l'indépendance dans un premier mandat et à ne pas consacrer de fonds de l'État pour faire la promotion du projet. «Je ne veux donner aucune prise à l'adversaire, a-t-il dit. Je veux être d'une clarté absolue. Pendant quatre ans, on va être dans le Canada.» Mais son gouvernement défendrait les intérêts du Québec bec et ongles. «On ne fera pas la promotion de l'indépendance comme gouvernement. On va le faire

comme mouvement. Mais comme gouvernement, on va redonner de l'adrénaline à la nation.»

Ces éléments de la proposition principale vont faire l'objet de débats parmi les militants péquistes. «C'est une certitude», a prédit Jean-François Lisée. Les membres du parti disposeront du nouveau programme cet automne à leur congrès.

Le Devoir

«Je n'ai rien à voir avec la Russie — aucun contrat, aucun prêt, rien. Si Poutine aime Donald Trump, c'est un atout, pas une nuisance.»

COLÈRE

SUIITE DE LA PAGE 1

Chaire Raoul-Dandurand et spécialiste de la politique américaine. Et si elles étaient fondées, la destitution (*impeachment*) ne serait probablement pas évoquée. «Trump est tellement particulier. À ce stade-ci, sachant tout ce qu'on sait de lui, je ne vois pas ce qu'une info embarrassante de plus viendrait changer», dit l'analyste. Les propos vulgaires et dégradants envers les femmes qu'il a tenus à l'animateur de Access Hollywood dans une vidéo auraient pourtant ruiné la carrière de n'importe quel candidat présidentiel. «Non seulement il a survécu à ça, mais il a été élu président des États-Unis trois mois plus tard.»

Un registre connu

Depuis la Trump Tower au cœur de Manhattan, ce premier face à face officiel avec les journalistes est donc apparu à l'image de la campagne du milliardaire républicain, confirme Pierre Martin, professeur au Département de sciences politiques de l'Université de Montréal et directeur de la Chaire d'études politiques et économiques américaines. «Il n'y a plus rien qui me surprend ou qui m'étonne de la part du personnage, qui nous a habitués à l'inhabituel. La conférence de presse était pas mal dans le ton de sa campagne, il n'a pas vraiment changé de mode de communication.»

Lâchant plusieurs salves à l'endroit d'Hillary Clinton, Donald Trump semblait encore être en campagne électorale. «Pourtant, c'est fini tout ça. Mais il semble être encore dans cette espèce d'inconfort d'avoir gagné mais d'avoir gagné d'une façon qui n'est pas convaincante. Il essaie toujours d'en mettre plus que le client en demande, comme pour se justifier», constate M. Martin.

Pas de conflits d'intérêts

Le riche homme d'affaires, qui prêtera serment dans environ une semaine, a profité de la conférence de presse pour ressasser ses marottes, à savoir qu'il construira un mur et qu'il refilera bel et bien la facture au Mexique, qu'il sera «le plus grand créateur d'emploi que Dieu ait jamais créé» et qu'il s'occupera en priorité du sort des vétérans de l'armée.

Nouveauté au menu: le milliardaire a pour la première fois expliqué comment il se mettrait à l'abri de potentiels conflits d'intérêts, notamment en confiant la gestion de son entreprise à ses deux fils, Donald fils et Eric, et en nommant une sorte de gardien de l'éthique. Dans une petite mise en scène où étaient disposés de gros livres de comptes appartenant à son entreprise, il a demandé à son avocate de détailler les mesures qu'allait prendre le futur président américain pour s'isoler de son empire afin de s'assurer que les décisions qu'il prendra ne seront pas pour son bénéfice personnel, mais bien en faveur de la nation.

Une opération d'«habillage de fenêtre» [*window dressing*], note Pierre Martin. La liquidation pure et simple des actifs, la constitution d'une fiducie sans droit de regard, «rien de tout cela n'est fait», ajoute-t-il. «On a l'impression que dans le camp Trump, les normes et les règles du jeu non écrites, c'est pour les autres. [...] Comme si lui et les gens de son cabinet étaient au-dessus de toute tentation de corruption étant donné qu'ils sont si riches.»

Qui plus est, le milliardaire ne s'aide pas en ne rendant jamais publiques les preuves qui pourraient faire taire les soupçons. «Il nie toute forme d'association avec quelque entité russe que ce soit, mais il refuse de publier sa déclaration de revenus», rappelle le chercheur. Et qu'a répondu Donald Trump, visiblement agacé, à un reporter qui lui a demandé de le faire? «Les seuls qui s'intéressent à cela sont les journalistes...»

Le Devoir

Rectificatif

Contrairement à ce que le court texte paru dans Le Guide des écrans de samedi dernier pouvait laisser entendre, le label Grosse Boîte/Dare To Care et son patron Eli Bissonnette ne sont pas partie prenante de la production de l'émission *La boîte à musique*, et ce, même si les caméras ne suivent que les artistes de cette maison de disques. L'idée originale est de Marie-Hélène Lebeau-Taschereau, et tant la productrice Marie Brissette que les réalisateurs Christian Lalumière et Sarah Fortin ont eu plein accès et les coudées franches. Bissonnette précise: «Moi et DTC n'y sommes pour rien, à part de nous être rendus disponibles pour nous faire filmer pendant qu'on travaillait.» Le premier épisode de la série documentaire est diffusé ce jeudi à 20 h 30, sur les ondes d'Arty.



GEORGES LAOUN OPTICIEN

DU 2 AU 31 JANVIER 2017

50%

4012 rue Saint-Denis 514.844.1919
1396 rue Sherbrooke Ouest 514.985.0015

OUVERT LES DIMANCHES DU SOLDE | EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE

L'ART D'ÊTRE OPTICIEN DEPUIS 1983

*détails en magasin

SIDA

SUIITE DE LA PAGE 1

français appris auprès d'un ancien *boyfriend* from France.

Né dans une petite ville du Massachusetts, l'écrivain et journaliste se mêle dans le New York du début des années 1990 à une communauté gaie aspirée par la noirceur d'une maladie dont on ne faisait que commencer à mesurer la violence intensive. Comme bénévole auprès de l'organisme de prévention GMHC, puis comme employé au magazine *POZ*, Murphy confronte sa fascination de jeune homme à la pénible réalité et interviewe partout au pays des centaines d'Américains séropositifs guettés par la plus accablante des fins.

En entrelaçant les vies minées par la drogue et la maladie de New-Yorkais tous pourchassés par le spectre du VIH, *L'immeuble Christodora* (PLON), traduction en français de son roman remarqué l'été dernier par la critique littéraire américaine, se dresse ainsi comme un monument de papier à la mémoire de ceux et de celles que des gouvernements volontairement aveuglés ont préféré laisser agoniser dans l'obscurité. Le livre sort cette semaine au Québec.

Mateo, fils adoptif de deux artistes, né d'une mère emportée par le sida, y croise par exemple la route d'Hector, féroce militant qui cédera au subreptice appel de l'abdication et de la seringue après le décès de son *chum*. Il existe une douleur à survivre, répète Tim Murphy dans ce roman choral, posant un regard inquiet sur l'embourgeoisement urbain.

D'abord érigé pour les démunis, le mythique édifice d'East Village prêtant son nom au livre sera transformé en tour à condos dans les années 1980, symbole parfait de ce qui attendait le reste de la ville. Les cafés que nous buvons

en ce lundi de décembre dans un restaurant typiquement bobo du quartier Clinton Hill de Brooklyn, lui aussi très gentrifié, cachent mal leur arrière-goût d'ironie.

«Les homosexuels n'ont longtemps été qu'un punchline», rappelle Tim Murphy, en tentant d'expliquer l'immobilisme longtemps préconisé par les pouvoirs américains devant la menace du VIH. «Tout le monde savait que le maire Ed Koch était gai [ce qu'il a lui-même toujours nié] et qu'il ne voulait pas être associé à une maladie d'homos. On ne se souvient pas que, pendant la cérémonie du centenaire de la statue de la Liberté, en 1986, donc au cœur de l'épidémie, l'humoriste Bob Hope a fait cette blague horrible [“I just heard that the Statue of Liberty has AIDS, but she doesn't know if she got it from the mouth of the Hudson or the Staten Island Fairy.”]. Mitterrand était mortifié, mais Reagan riait à gorge déployée. Le plus merveilleux dans la lutte des activistes du VIH, c'est qu'ils ne disaient pas simplement: “Prêtez attention à la maladie.” Ils disaient: “Prêtez-nous attention. Cessez de nous traiter comme des citoyens de seconde zone parce que nous sommes gais.”»

La pugnacité des femmes

Minorité parmi un groupe lui-même ostracisé, les femmes séropositives auront dû crier encore plus fort pour se faire entendre, souligne Tim Murphy dans *L'immeuble Christodora*, son premier livre traduit en français. «Je suis ici, parce que le Centre de contrôle des maladies refuse de me considérer comme une malade. [...] Même si j'ai souffert, ces dernières années, de plus de petites infections que vous ne pourrez jamais en compter, et — désolée si ça dégoûte les hommes ici présents — de plus d'infections vaginales en un an que la plupart des femmes n'en auront jamais dans leur vie tout entière», hurle pendant une manifestation la pugnace personnage d'Ysabel.

«La maladie s'est d'abord présentée si lourdement chez les hommes gais qu'aux yeux des corps médicaux, c'est rapidement devenu une maladie d'hommes», explique l'auteur. Le sexisme et la misogynie ont aussi joué un rôle important. La majorité des gens dans les organismes de santé et parmi les activistes étaient des hommes et étaient moins enclins à voir les effets spécifiques de la maladie chez les femmes. Que les femmes soient parvenues à faire bouger le gouvernement afin d'étendre la définition de la maladie aux symptômes strictement féminins est un exploit spectaculaire.»

Depuis novembre, Tim Murphy répertorie pour Daily Resist (plateforme appuyée par le webzine *lgbt Touleroad*) les moyens les plus efficaces de lutter contre les reculs qu'un certain Donald pourrait imposer aux droits des minorités. «Il faut agir pour éviter que le pire se produise, surtout en matière d'accès aux soins de santé», insiste-t-il. Nous entrons dans une période noire pour la planète et il pourrait être facile d'oublier que le combat pour le VIH a été long. Quand les gens s'organisent et s'en tiennent à leurs convictions, ils ont un réel pouvoir. On peut se contenter de penser que Poutine, Trump, les banques et les pétrolières contrôlent tout, mais *Standing Rock* nous a récemment prouvé qu'il y a des raisons de se battre.»

Collaborateur
Le Devoir

L'IMMEUBLE CHRISTODORA

Tim Murphy
Traduit par Jérôme Schmidt
Plon
Paris, 2017, 570 pages

Notre journaliste a séjourné à New York à l'invitation du distributeur Interforum et de la maison d'édition Plon.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur
ledevoir.comsur Facebook
et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces
et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967